

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

## Nr 1068

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport: 4.5.1.16.06.131.06				
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente				
Type d'habitation : maison appartement autres :				
Demandeur: Lotte English Scrains				
Personne sur place // Describer Code EAN de l'installation :				
Personne sur place / L. Destillers code EAN de l'installation :  Adresse de la visite : Aux Ford de l'une 3				
Date de visite :				
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 □ 276 bis et dérogations □ 271 bis □ 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : □	Protection générale du branchement : 50 A			
□3N400 V □3x230V □2x230V ☑ 1N400V	Nombre de tableaux : 2 nombre de circuits terminaux : 41			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			d	
Etat du matériel électrique installé		a.	-	
Mesures de protection contre les contacts directs		d		<
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		1		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		X		
Note : différentiel □ plombé ☑ non plombable □ à nouveau plombé		N		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels				
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils				
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			æ	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				0
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		0		
Résistance de dispersion de la prise de terre :ΩΩ			d	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.				
Manguements / Notes:				
Manquements/Notes:  Infraçtions alsence de slemas électriques - voluir de terre trop élevée - alsence de rejerapes des urants				
worden ou come trop elevel author the repetite feet				
cies williams				
Romanaue : mese a reserver 1 ele 00 arran ( -				
2 migue grant and a series of the series of				
Remarque pruse à refiscer per élage avant :- la prachine à lessoirer, doit être sar le cureur la différentiel 30 mm				
dellerentiel 30 mf				
	***************************************			****
Conclusion:				-
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer				
dans le délai preserit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à				
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🗵 au terme de 18 mois après signature de l'acte de				
vente.				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter				
par le même organisme en vue de compléter le dossier.  Nom et visa de l'inspecteur :  Nom et visa du demandeur pour réception :				
Nom et visa de l'inspecteur :	Nom et visa	du demandeur	pour reception	1:   🗑

1/2

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708